

Projet de loi Bachelot : sa place est à la poubelle !



jeudi 23 avril 2009

Ce 28 avril aura lieu à Paris une manifestation (Montparnasse - Ministère de la Santé - Sénat à l'appel des organisations syndicales, différents Collectifs de défense de l'Hôpital public, aux Associations d'Usagers qui luttent depuis des mois depuis pour faire abolir ce projet de loi.

Le projet de Loi Bachelot est socialement intolérable, économiquement inefficace et politiquement inadmissible. C'est pour toutes ces raisons que nous demandons son retrait pur et simple ! En effet, ce projet de loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) renforce l'autoritarisme et le centralisme et tourne délibérément le dos à une réelle démocratie sanitaire et sociale. Préparé sans réelle consultation, il ne tient pas compte des véritables besoins sanitaires et sociaux de la population et nie les dégâts humains et économiques qu'il va générer.

Ce projet de loi livre l'hôpital public comme le secteur Social et médico-social à l'appétit des actionnaires. Les hôpitaux publics et les cliniques privées à but lucratif qui seront placés à égalité de droits et les missions de service public de soins ou d'action sociale aux personnes seront ouvertes au marché de la concurrence. C'est une loi qui conçoit l'ensemble du champ sanitaire et social comme une entreprise privée, dans la perspective d'une marchandisation généralisée de la santé et du social.

C'est en son nom que les employeurs de la convention collective du 15 mars 1966 du secteur social remettent en cause les principales dispositions sur les salaires et les congés et que les employeurs de la convention collective 51 des hôpitaux privés non lucratifs annoncent une nouvelle révision de cette convention collective.

Le libéralisme en matière de santé est aussi inefficace que le libéralisme des marchés pour résoudre les problèmes de santé et d'action sociale. Aucune privatisation ne garantira la possibilité de se soigner selon ses besoins, le doit à une prise en charge et à une compensation des handicaps sociaux, physiques et mentaux !

C'est aussi pour toutes ces raisons, que nous réaffirmons avec force notre opposition :

- aux franchises médicales, aux dépassements d'honoraires et aux forfaits de toutes sortes ;
- aux fermetures programmées des lits d'hôpitaux, des services de maternité et de chirurgie ;
- aux regroupements d'hôpitaux avec des conséquences désastreuses sur l'accessibilité et sur les transports des malades ;
- à la recherche de la seule rentabilité dans le cadre des conventions de partenariat entre public et privé ;
- aux milliers d'emplois hospitaliers qui seront supprimés suite à la mise en œuvre de cette loi ;
- aux fausses mesures d'économie, au détriment de la population dont les possibilités de soins seront mises à mal par la réduction des personnels, par l'éloignement des lieux de traitements, et par leurs coûts d'accès...

Parce que cette loi prépare le démantèlement de l'Hôpital public, du service public d'action sociale et du droit pour chacun de se soigner selon ses besoins, elle ne doit pas être adoptée.

Au-delà pour les salariés des secteurs de santé et de l'action sociale c'est une profonde restructuration porteuse de suppressions d'emplois, d'externalisation pour le plus grand bonheur des actionnaires de nombreuses activités non lucratives et de mise à mal des droits sociaux statutaires et conventionnels qu'introduit celle loi.

A Lille parallèlement à la manifestation Parisienne, venez nombreux :

Un rassemblement est prévu ce 28 avril devant l'Agence Régionale de Hospitalisation 59/62, 2 rue de Tenremonde à Lille à 10 H 30.

Une délégation sera reçue à 11 h à l'ARH.



Communiqué commun

Ensemble pour le service public de santé NON au projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires Les personnels exigent la prise en compte de leurs revendications

Après les grèves et les manifestations massives du 29 janvier et du 19 mars 2009, les questions les plus cruciales et les plus vitales pour l'ensemble des salariés et des hospitaliers demeurent.

Il n'est pas tolérable que le gouvernement reste sourd aux revendications et maintienne à l'ordre du jour ses réformes et au premier chef son projet de loi portant réforme de l'Hôpital et relatif aux Patients, à la Santé et aux Territoires, qui chaque jour voit, toujours plus, les oppositions se manifester.

Ce projet de loi, déjà voté à l'Assemblée Nationale, ne répond en rien aux attentes des usagers et aux revendications des personnels. Par ailleurs, outre les établissements publics de santé, ce projet s'attaque aux secteurs médico-social et social. Son examen doit être stoppé pour permettre un débat réellement démocratique sur le devenir de notre système de santé.

S'agissant de la psychiatrie, nos inquiétudes sont renforcées au moment où le gouvernement prépare deux projets de loi (réforme des hospitalisations sous contraintes et réorganisation territoriale de la prise en charge). Alors que la psychiatrie souffre avant tout d'un manque crucial de moyens en personnels, lits et places, nous réaffirmons notre opposition à une politique sécuritaire ainsi qu'à la perspective de démantèlement de la psychiatrie de secteur proposée par le rapport Couty.

Dans le contexte actuel de crise économique amplifiée par la crise financière internationale, les politiques publiques doivent se tourner vers la réponse aux besoins sociaux, l'augmentation des salaires et le développement de l'emploi pour tous, ce qui implique de préserver la Sécurité Sociale et l'ensemble des systèmes de protection sociale, les services publics, gage de solidarité.

Nos secteurs professionnels de la santé, du social et du médico-social sont au cœur de ces enjeux humains. Ils nécessitent, pour assumer leurs missions auprès des populations, des moyens budgétaires, des capacités d'accueil supplémentaires, de la qualité, de la sécurité, de la proximité, des professionnels qualifiés et reconnus.

Les logiques comptables qui conduisent les politiques menées par les gouvernements successifs dans la santé, le social et le médico-social, doivent cesser. Le projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires constitue une remise en cause du service public hospitalier déjà anticipé par la loi de Financement de la Sécurité Sociale 2009 qui organise l'asphyxie budgétaire inacceptable de nos établissements.

Les organisations signataires :

- réaffirment leur volonté de défendre les services publics, le statut et les conventions collectives.
- exigent l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point dans la fonction publique et dans les conventions collectives. L'ensemble des grilles reconnaissant les qualifications doit être revu à la hausse.
- affirment leur opposition à la suppression des emplois dans les hôpitaux pour des raisons purement comptables. Cette réduction massive et programmée des personnels de toutes catégories ne peut qu'altérer la qualité des soins et réduire l'accès aux soins.
- réclament le développement d'une véritable politique de l'emploi et de formation dans nos secteurs ainsi qu'un vaste plan visant à améliorer les conditions de travail des personnels.
- condamnent la logique d'enveloppes budgétaires fermées et la Tarification à l'Activité ainsi que les remises en cause du financement solidaire de la protection sociale.
- réclament que l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris conserve son statut particulier.
- demandent que l'examen du projet de loi HPST soit stoppé pour permettre un débat réellement démocratique sur le devenir de notre système de santé.

L'ensemble des organisations demande que des négociations soient ouvertes sans délai sur ces sujets.

des organisations syndicales des personnels :

- ⇒ CGT Santé Action Sociale
- ⇒ SUD Santé Sociaux
- ⇒ CFTC Santé et Sociaux
- ⇒ CFE-CGC Santé Action Sociale

des Organisations syndicales de médecins :

- ⇒ CPH Confédération des Praticiens des Hôpitaux.
- ⇒ AMUF Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France
- ⇒ INPH Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers.
- ⇒ SNPBAR Syndicat National des praticiens hospitaliers anesthésistes réanimateurs
- ⇒ Comité de liaison de la psychiatrie publique (USP – SPH – IDDEPP).

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales signataires s'entendent pour faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat.

Elles appellent leurs organisations locales à chercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendications syndicales. Elles seront de toutes les mobilisations unitaires en avril et en mai, notamment à l'AP HP le 28 Avril.

Elles demandent, dès maintenant, à rencontrer ensemble les groupes parlementaires du sénat. Sans réponse du gouvernement et des sénateurs, elles appelleront à des initiatives d'actions, y compris jusqu'à la grève, pendant le débat parlementaire au sénat prévu à partir du 11 Mai 2009.

Elles ont d'ores et déjà prévu de se revoir le 22 Avril au soir.

Paris le 17 avril 2009